



PROCES-VERBAL

de la 38^{ème} Assemblée générale de la SCHP

Société coopérative d'habitation Pully

tenue le 16 juin 2026 à Pully

Présents : Selon la liste des présences

Président : Pyrame Jaquet

Secrétaire : Anne Schranz

Distribution : A tous les membres

Le Président ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue aux participants. Plus tard en cours de séance il relèvera la présence de M. Quentin Roubaty, représentant de la SCHL et de M. Robin Carnello, Municipal de Pully. MM. Joël Cornuz et Alain Juvet, directeurs de Patrimob coaniment la séance.

L'ordre du jour, tel que proposé, est accepté à l'unanimité.

1. Contrôle de la liste des présences

Outre les invités, 7 membres du Conseil d'administration et 17 sociétaires sont présents.

2. Désignation du Président, du Secrétaire et du Scrutateur

Pyrame Jaquet propose de présider la séance et de confier la prise du procès-verbal à Anne Schranz. Jean-Philippe Barraud est présenté en qualité de scrutateur. L'Assemblée accepte ces propositions à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2025

Personne ne demande la lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale du 17 juin 2025 qui est adopté à l'unanimité sans remarques.

4. Rapport de gestion de l'exercice 2025

Le Président cède la parole à J. Cornuz qui se réfère au rapport d'activité 2025 (RA ci-après) envoyé par poste à tous les présents. Il le passe en revue et remarque que sa couverture représente cette année l'un des deux élégants immeubles de Crissier. Ce projet est le point saillant de 2025 puisque les premiers locataires sont entrés dès début décembre, 6 ans après son lancement. Concernant les bâtiments du Pré-de-la-Tour et des Alpes, il y a peu à dire et ils sont marqués par une stabilité locative élevée. Aux Alpes, J. Cornuz relève que le projet de réaménagement extérieur a démarré en 2025 et se finira au printemps 2026.

Toutes les autres informations se trouvent dans le RA, disponible en ligne.

Le Président ouvre la discussion, celle-ci n'est pas demandée.

5. Présentation des comptes 2025 et discussion

Le Président passe la parole à A. Juvet qui présente les comptes 2025. Il reprend de manière très détaillée le bilan et les comptes d'exploitation. Il explique ligne par ligne les produits et les charges (page 13 du RA), quelques variations provenant pour la première fois des immeubles de Crissier. Le résultat d'exercice pour l'année 2025 est bénéficiaire à CHF 107'830.06. A. Juvet passe au bilan (page 12 du RA) et conclut que celui-ci clôture l'année 2025 avec un total de CHF 16'960'787.41.

Vu la bonne santé des comptes, A. Juvet propose de conserver une distribution du dividende inchangée à 2%.

Le président ouvre la discussion, celle-ci n'est pas demandée.

6. Rapport de l'organe de révision

La société Hervest Fiduciaire SA a envoyé son rapport dont la synthèse figure en page 15 du RA et qui atteste que tout est conforme. De ce fait, la SCHP n'a pas estimé nécessaire qu'un de ses représentants soit présent à l'AG.

7. Adoption du rapport annuel, des comptes annuels et distribution du dividende

Le rapport de gestion, les comptes, le rapport de l'organe de révision et le montant du dividende sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité des coopérateurs présents.

8. Décharge au Conseil d'administration

La décharge est donnée au Conseil d'administration à l'unanimité des coopérateurs présents. Ceux-ci sont remerciés de leur confiance.

9. Renouvellements statutaires

P. Jaquet annonce son retrait de la présidence de la SCHP après 4 ans à ce poste. Le Conseil d'administration en a pris acte et a élu J. Cornuz à la présidence.

Il propose donc à l'assemblée d'entériner cette nomination, ce qui est fait à l'unanimité.

a. Démissions, renouvellements et élections des administrateurs :

K. Chevallaz se représente pour trois ans et est réélue à l'unanimité.

P. Jaquet se représente en tant que membre pour trois ans et est réélu à l'unanimité.

P. Jaquet présente également la candidature de deux nouveaux administrateurs, à savoir :

- M. Jean-Christophe Delacrétaz, architecte de formation et enseignant à l'USPI mais également titulaire, entre autres, du brevet fédéral d'expert en estimations immobilières.
- D'autre part, P. Jaquet informe que le Conseil d'administration souhaite que la Commune de Pully puisse également avoir une place au sein du conseil. En effet, il paraît nécessaire et primordial qu'un lien puisse être pérennisé avec la Ville de Pully, ce que l'assemblée accepte à la majorité. Dès lors, M. Robin Carnello, nouveau Municipal à la Direction des domaines, gérance et sport se présente comme délégué municipal au nom de la Ville de Pully.

Les candidatures de J.-Ch. Delacrétaz et R. Carnello sont acceptées à l'unanimité.

b. de l'organe de révision

La SCHK propose de renouveler le mandat de la fiduciaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité moins deux abstentions.

10. Divers

Mme Clara Rizzo expose le problème de fuite d'eau d'un tuyau usagé à hauteur de sa place de parc, photos à l'appui. Le problème est transmis à V. Anglard.

M. Jérôme Gaudin renchérit sur l'état vétuste de la tuyauterie en général du Pré-de-la-Tour qui lui a été signalée par l'entreprise Mayor SA lors d'un passage pour une réparation chez lui.

Mme Anne Louis demande quelle est la position de la SCHK sur la colocation. Pour les Alpes, sa position est la même que celle de la SCHL. Pour le Pré-de-la-Tour et Crissier, cela fera l'objet d'un sujet du prochain Conseil d'administration.

Pour le projet du Pré-de-la-Tour 11, J. Cornuz signale qu'on attend toujours le retour du Canton et qu'il n'y a aucune concrétisation à ce jour.

Le vice-président P. Dunand remercie P. Jaquet et demande qu'il soit applaudi. Il lui remet un cadeau de la part de la SCHK.

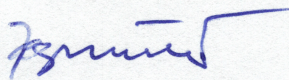
La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 18h54

* * * * *

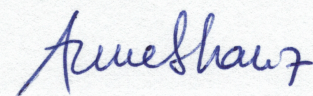
SCHK
Société coopérative d'Habitation Pully

Le Président



Pyrame Jaquet

La secrétaire



Anne Schranz

Pully, le 25 juin 2026/ AS